

leur dont le pouvoir étoit absolu : tant elle étoit persuadée que, sous le commandement d'un seul, *l'autorité étoit plus grande, les délibérations plus libres, le conseil plus ferme, & l'obéissance plus exacte.* Le Gouvernement Monarchique est donc *le plus naturel.* Aussi a-t-il son fondement & son modèle dans l'Empire paternel, c'est-à-dire dans la nature. La plupart des Républiques ne sont nées que des Monarchies dégénérées.

Nous ne pouvons qu'effleurer ou même indiquer les points capitaux de cette controverse que Mr. de Réal approfondit, tant par rapport aux grands qu'aux petits Etats. Il décide également que la Monarchie héréditaire est préférable à la Monarchie élective : sur toutes ces questions, il faut recourir à son Livre pour se remplir de l'abondance de doctrine & de raisons supérieures dont il appuie le sentiment qu'il embrasse. Il n'a pas ignoré que l'Auteur de l'Esprit des Loix ne trouve guères dans le monde de liberté que dans la Grande-Bretagne. « Rien, dit Mr. de Réal, « n'est si singulier que les deux Chapitres où « il traite particulièrement du Gouvernement de « ce pays-là, & dont l'éloge se trouve d'ailleurs « répandu dans presque toutes les pages de son « Ouvrage. Jamais l'erreur n'emprunta de plus « vives lumières, & n'employa tant d'esprit pour « séduire. » Ces erreurs sont réfutées dans la Section quatrième du Chapitre III. de cet Ouvrage. Ces idées riantes de la liberté Britannique s'évanoüissent au bruit des plaintes amères que les Anglois font sans cesse sur le violement de leurs Loix, au souvenir des dissensions cruelles & des scènes tragiques dont l'Angleterre a été le théâtre. « Il n'y a point, ajoute l'Auteur, de pire tyrannie que celle qui s'exerce sous le nom de la « liberté. »